



# Espèce contre travail

Des emplois à court terme sont offerts aux hommes et femmes pauvres et vulnérables.  
Les principaux **objectifs** sont les suivants:



1

Assurer un revenu de **soutien aux ménages pauvres** et vulnérables grâce à un travail à court terme, intensif et non qualifié

Répondre aux besoins essentiels



Prévenir les mécanismes d'adaptation négatifs



Stimuler les économies locales



Construire ou réhabiliter les avoirs productifs



Gérer de manière durable l'eau et les terres



Réduire l'impact des risques naturels et promouvoir l'adaptation et l'atténuation du changement climatique



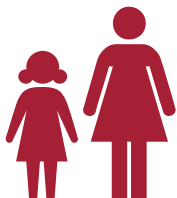
Améliorer la résilience des moyens de subsistance aux chocs et aux crises

2



**Construire ou réhabiliter** les avoirs productifs communautaires (par exemple les canaux d'irrigation, les systèmes de collecte de l'eau, etc.) et rétablir les activités agricoles à travers la plantation forestière, la restauration des terres, etc.

L'expertise technique de la FAO en matière de **gestion de l'eau et des terres, de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation** au changement climatique est essentielle afin d'assurer la qualité et la durabilité des avoirs productifs.



## PROGRAMME VISANT LA PARITÉ HOMMES-FEMMES

Les programmes d'espèce contre travail de la FAO sont appropriés pour la participation des hommes et des femmes en ciblant leurs besoins spécifiques afin d'assurer qu'ils bénéficient dans une égale mesure des activités.